

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition
Orale

Tapen

Rapport Final
du séminaire sur l'élaboration et la publication du
document bilingue de tradition orale
Niamey, 14-17 juin 1994

I. Introduction

Du 14 au 17 Juin 1994, le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) a organisé à Niamey un séminaire de concertation sur l'élaboration et la publication du document bilingue de tradition orale.

Ont pris part aux travaux des spécialistes en histoire, linguistique, littérature, anthropologie invités à titre personnel et provenant des pays ci-après : Burkina-Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal. Etaient absents ceux du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

Cette session s'inscrit dans la continuité du séminaire sur la méthodologie de la collecte et de l'exploitation de la tradition orale, tenu à Niamey du 1er au 5 Décembre 1986.

Placé sous le signe d'une véritable concertation en matière de tradition orale le séminaire avait pour buts essentiels de permettre aux participants :

- de mettre en commun et d'échanger leurs expériences en matière d'organisation de travail sur la tradition orale,
- d'étudier les problèmes de la collecte et de l'établissement des documents de tradition orale,
- de mieux maîtriser la gestion et la diffusion de ces documents,
- d'améliorer les relations de collaboration et de partenariat.

L'ouverture solennelle de la réunion a été présidée par Monsieur Diouldé Laya, Directeur du CELHTO, entouré pour la circonstance de tous ses collaborateurs.

A l'adresse de l'auditoire, le Directeur a esquissé des hypothèses de réflexion et a fait des recommandations quant au devenir de la tradition orale. L'on peut retenir que la philosophie de la tradition orale devra

être dynamique et pragmatique. Elle devra indiquer une orientation vers des secteurs porteurs permettant aux populations d'accéder à la modernité, voire au progrès.

Le présent rapport donne un aperçu global des résultats des travaux.

Le Bureau du séminaire est composé comme suit :

Président:	M. D.T. Niane
Vice-Président:	M. Bassirou Dieng
Rapporteurs:	M. Ousmane Tandina M. Boureïma Diadié.

II. Déroulement des travaux

La lettre d'invitation proposait une réflexion autour de 3 séries de problèmes:

- la collecte,
- la constitution d'un corpus, l'élaboration du texte (transcription, traduction, présentation, notes, annexes, etc),
- la publication et l'édition.

Une commission de travail, réunie le 13 Juin sur invitation du Directeur, y a ajouté les points suivants :

- culture orale et développement,
- l'enseignement de la tradition orale, l'élaboration des manuels, l'alphabétisation,
- le rôle du Bureau de Niamey.

Ces différents thèmes ont constitué l'ordre du jour pour lequel un calendrier de travail a été adopté.

2.1 Les problèmes de la collecte

Le tour de table a permis à chaque participant de faire part de son expérience en matière de collecte des traditions orales.

Des efforts immenses ont été réalisés dans ce domaine. L'inventaire assez exhaustif présenté par les participants dans tous les domaines de la tradition orale est significatif. La plupart de ces chercheurs ont débuté la

collecte sur le terrain en tant que néophytes. L'utilisation du magnétophone leur a permis de réaliser un grand pas dans ce domaine.

L'aide financière qui leur a été apportée par la Fondation SCOA et le Bureau de Niamey a été déterminante (accentuation de la collecte, systématisation de la méthodologie, conservation des textes recueillis, etc).

Aujourd'hui, ont-ils signifié des moyens électroniques modernes (ordinateurs, camescope, vidéo, etc...) deviennent des outils indispensables dans la collecte.

Concernant les solutions proposées pour résoudre les problèmes de la collecte, le séminaire a souligné la nécessité pour le chercheur :

- * de maîtriser la langue source ;
- * de connaître, sur le plan culturel, sociologique, linguistique, le terrain de son investigation ;
- * de faire une collecte extensive et systématique des traditions en vue d'une exploitation multiforme (datation et archivage des collectes);
- * de collecter toutes les versions possibles d'un texte en interrogeant plusieurs informateurs (interview, questionnaire, discours spontané ou orienté etc.) ;
- * d'initier les étudiants à la collecte
- * de créer des services de transcription dans les universités et les centres de recherches.

2.2 Constitution du corpus

Un corpus est l'établissement d'un texte ou de ses variantes. La constitution du corpus peut s'étaler sur une longue période. Elle peut être l'objet d'une initiative individuelle ou collective, elle dépend de la nature et de l'orientation de l'étude envisagée par le chercheur.

Les participants ont insisté sur la nécessité de constituer le corpus le plus étendu et le plus varié possible, en vue d'une exploitation scientifique (disciplinaire ou pluridisciplinaire).

2.3 Transcription

Sur ce point 2 grandes approches se sont dégagées. Pour les linguistes, une transcription est soit phonétique, phonologique, soit morphologique. Pour les autres experts, la transcription se pose en terme d'orthographe ou d'écriture des langues africaines.

Selon eux l'orthographe joue un rôle identitaire et le chercheur devra toujours éviter que le choix d'une orthographe ne conduise les locuteurs à adopter une attitude de rejet vis-à-vis de leurs langues.

Ils ont noté aussi que l'orthographe pose des problèmes techniques non encore résolus: utilisation ou non des tons, segmentation des mots, agglutination, ponctuation, etc.

Face à cette situation, les participants estiment que l'expérience en cours dans certains pays (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso) qui consiste à initier les journalistes, les étudiants et les chercheurs à la transcription, puis à l'orthographe des langues nationales constitue une solution efficace pour la fixation des textes de tradition orale.

Il est donc souhaitable qu'il y ait une convention orthographique commune pour l'enseignement des langues africaines (cf. alphabet de référence adopté en 1978 à Niamey).

Pour ce qui est de l'organisation et de la lisibilité des textes transcrits, les avis ont été partagés quant à l'insertion ou non des notes, des commentaires, des rajouts, des oublis, des silences de l'informateur, etc.

2.4 La traduction

De grands progrès ont été réalisés en matière de traduction.

Par rapport aux problèmes de la traduction des textes oraux, les participants ont insisté sur les points suivants :

a) les conditions minimales de la traduction imposent la connaissance préalable des langues source et cible. Il est important aussi d'avoir une information sur les théories et les techniques de la traduction, etc....

b) la politique de traduction doit être définie: il faut se demander pour qui traduire et quelle traduction proposer (le mot-à-mot, la traduction améliorée, etc.),

c) concernant les problèmes techniques : le traducteur doit faire face aux problèmes des mots intraduisibles, des termes archaïques, des idéophones, des crochets, de la structure du texte (vers ou prose); etc.

2.5 Publication et édition

Les participants ont longuement examiné les problèmes relatifs à la publication et à l'édition des documents de tradition orale. La meilleure stratégie pour promouvoir dans les faits les langues et littératures orales africaines implique :

- l'instauration d'une politique linguistique préalable, afin que l'édition en langue nationale se développe (feuilleton dans les journaux ; édition de journaux en langues nationales) ;
- la définition d'une politique d'édition des pays africains, surtout par le biais des programmes scolaires ;
- l'utilisation des moyens modernes pour la saisie et la circulation des textes; ce qui peut entraîner une baisse des coûts ;
- la collaboration entre éditeurs africains (association, coédition, etc.) ;
- l'utilisation des supports audiovisuels pour rendre les livres accessibles à un public non alphabétisé dans la langue cible.

La mise en oeuvre de ces mesures entraînerait une réduction du coût des ouvrages, c'est-à-dire une économie substantielle pour le budget des États.

2.6 Culture orale et développement:

Le choix d'un développement par les langues d'emprunt a engendré une coupure entre les gouvernants et les gouvernés, ce qui explique l'échec des politiques africaines. On constate également les limites de la coopération culturelle Nord-Sud, particulièrement quand il s'agit des langues.

Face à cette situation, les participants proposent :

- l'enseignement de la culture orale dans les écoles,
- la réappropriation par les Africains de leur imaginaire à travers des oeuvres écrites, les moyens audiovisuels, la créativité etc....,
- la reformulation des idées modernes, (santé, éducation, etc.) dans des types de discours propres à la culture orale et accessibles aux populations,
- l'étude systématique et scientifique de la culture orale pour en faire un objet dynamique de développement, une solution aux défis techniques, technologiques, culturels.

2.7 Problèmes de l'enseignement, des manuels de l'alphabétisation :

D'une manière générale les systèmes éducatifs en Afrique ne font pas une mention spécifique aux langues et aux cultures orales. Il y a lieu de définir une politique de l'éducation qui prenne en compte ces réalités culturelles.

Le séminaire recommande :

- la définition claire et précise d'une politique et d'un aménagement linguistiques,
- la mise sur pied d'un appareil scientifique, d'une théorisation des méthodologies et des techniques avant toute décision politique visant une réforme de l'enseignement des langues et des littératures,
- la prise en compte du bilinguisme entre les langues africaines et les langues importées ; une combinaison de l'apprentissage des langues africaines et étrangères dans tous les cycles d'enseignement,
- le recyclage des enseignants et des animateurs de radiodiffusion et télévision utilisant les langues africaines,
- la création de département de lettres africaines à l'Université,
- la création de groupes d'animation scientifique en langues africaines,

- l'édition de thèses, d'ouvrages scientifiques et de référence à destination des étudiants et des Universités,
- l'évaluation de l'enseignement des langues dans les écoles expérimentales et les centres d'alphabétisation.

2.8 Rôle du Bureau de Niamey

Plusieurs questions ont été posées à propos des objectifs et des moyens du Bureau de Niamey.

Pour lui permettre de remplir efficacement sa mission dans le contexte actuel, les participants ont fait les suggestions et recommandations suivantes :

- doter le Bureau d'un conseil scientifique qui sera chargé de définir les programmes scientifiques. Ce conseil aura des correspondants nationaux au niveau des États membres,
- s'impliquer dans des actions scientifiques concrètes, qui répondent aux préoccupations réelles de l'Afrique: agriculture, informatique, écologie, etc.,
- multiplier les contacts avec les institutions, les organismes, les ONG d'Afrique et du Nord en vue de diversifier ses sources de financement,
- recourir au mécénat pour accroître ses moyens,
- faire sa promotion scientifique et médiatique (tables rondes, débats, etc...),
- instituer un concours pour la promotion de la tradition orale,
- envisager la publication d'un bulletin de liaison favorisant le contact entre les chercheurs africains,
- encourager sur les plans scientifique et financier les chercheurs, afin que les résultats de leurs travaux influencent les décisions des politiques,
- organiser des rencontres annuelles ou biennales entre les chercheurs de différentes disciplines,

- envisager un accord avec le CAMES en vue de centraliser les thèses et articles publiés par les chercheurs,
- promouvoir la coédition d'ouvrages scientifiques et scolaires avec les maisons d'éditions africaines.

III. Réactualisation d'un guide de la recherche en tradition orale

Les spécialistes de diverses disciplines ayant pour objet la collecte, la transcription, la traduction, l'analyse et l'exploitation de la tradition orale, réunis à Niamey du 14 au 17 Juin 1994, sur l'initiative du CELHTO, ont retenu, entre autres propositions, la nécessité et l'urgence de réactualiser l'ouvrage collectif édité par Diouldé Laya, **La tradition orale. Problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine.**

Ce texte est l'unique guide recensant les institutions, les méthodes et les techniques de recherches dans ce domaine. Cet ouvrage, publié en 1972, faisait le point sur la recherche en tradition orale dans les différents pays de l'OUA. Il indiquait les rapports transdisciplinaires et les possibilités de coopération entre les chercheurs et les institutions.

Depuis une vingtaine d'années, les travaux se sont développés, les outils et les méthodes affinés. Les participants proposent la constitution d'une équipe restreinte et pluridisciplinaire de trois membres devant procéder à la collecte des données et à la rédaction de l'ouvrage.

La période d'étude et de réalisation couvrira une durée de deux années, sanctionnée par des réunions annuelles de coordination et d'évaluation, pouvant se tenir à Niamey et à Dakar.

La rédaction définitive du guide interviendra à la fin de la deuxième année.

3.1 Equipe proposée:

Djibrill T. Niane (Guinée)
Bassirou Dieng (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Diadié Boureïma (Université Abdou Moumouni de Niamey).

3.2 Budget :

1. Collecte de données.
2. Rencontres de coordination et d'évaluation.
3. Rédaction et mise en forme des documents intermédiaires.

Les participants ont adopté le rapport le vendredi 17 Juin dans l'après-midi. Le président, après avoir souligné la qualité des débats, a encouragé le Bureau de Niamey à organiser de telles rencontres. Le Directeur a remercié les experts pour leur disponibilité.

Niamey, le 17 Juin 1994.

Liste des participants

1. Monsieur Bassirou Dieng
Département des Lettres Modernes
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Cheikh Anta Diop
Dakar (Sénégal)
2. Monsieur Cheick Tidiani Haïdara,
Institut des Sciences Humaines
BP. 159
Bamakò (Mali)
3. Monsieur Louis Milogo, Département des Lettres
Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des
Sciences Humaines et Sociales
Université de Ouagadougou
03 BP. 7021
Ouagadougou 03 (Burkina Faso)
4. Monsieur Djibrill T. Niane
Société Africaine d'Édition et de Communication
RC 90 A0080 / Bellevue Route de Kapovo
BP. 555
Conakry (Guinée)
5. Monsieur Youssouf Tata Cissé
223, Boulevard PEREIRE
75017 Paris
6. Madame Fatimata Mounkaïla
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni
Niamey
7. Monsieur Mahamane Ousmane Tandina
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni
Niamey

8. Monsieur Diadié Boureïma
Faculté de Pédagogie
Université Abdou Moumouni
Niamey
9. Madame Areynatou M. Mazou
Institut de Recherches en Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni
Niamey
10. Monsieur Maïkoreïma Zakari
Institut de Recherches en Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni
Niamey.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1994-06

Rapport Final du séminaire sur l'élaboration et la publication du document bilingue de tradition orale

CELHTO/OUA

<https://archives.au.int/handle/123456789/7122>

Downloaded from African Union Common Repository